N° 55 – AVRIL 2017 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

POPULATION DU CANTON DE GENÈVE SELON L'ORIGINE ET LE STATUT MIGRATOIRE

RÉSULTATS 2012-2014 ET ÉVOLUTION DEPUIS 1960

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

StatistiqueGenève

IMPRESSUM

ÉDITION
Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
Roland Rietschin, directeur

RÉDACTION
Sophie Mouchet

COMPOSITION ET MISE EN PAGE
Stefanie Bisso

PHOTO COUVERTURE
Yasmine Stoll

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE
150 exemplaires

PRIX
12 F

© OCSTAT, Genève 2017. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN
1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS
Centre de documentation : de 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous
Tél. +41 22 388 75 00
statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE
L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

–	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
. . .	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

POPULATION DU CANTON DE GENÈVE SELON L'ORIGINE ET LE STATUT MIGRATOIRE

SOMMAIRE

1. Origine, nationalité et lieu de naissance de la population résidante de 1960 à 2014 **4**

1.1 Structure de la population en 2014 4

1.2 Evolution de la population depuis 1960 8

1.3 Lieu de naissance de la population 10

2. Population selon le statut migratoire en 2012-2014 **12**

2.1 Structure de la population selon le statut migratoire 12

2.2 Age et rapport de dépendance 14

2.3 Formation achevée 16

2.4 Statut sur le marché du travail et taux d'activité 18

Annexe **19**

SOURCES DES DONNÉES

Cette étude est réalisée à partir de données issues de différentes sources :

- *Statistique cantonale de la population*

Basée sur le registre des habitants que gère l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), elle permet de suivre l'évolution de la population résidante et de la caractériser. Elle est disponible sur l'ensemble de la période couverte (1960-2014).

- *Relevé structurel (RS) de la population*

Enquête annuelle par échantillonnage, introduite pour la première fois en 2010 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population modernisé. Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats du RS sont des estimations qui comprennent une marge d'erreur. Afin d'améliorer la qualité des résultats, les trois vagues d'enquête allant de 2012 à 2014 ont été agrégées. Les résultats correspondent ainsi à la période de référence 2012-2014.

- *Recensements fédéraux de la population*

Enquête décennale menée jusqu'en 2000 par l'OFS. Les résultats des recensements de 1970 à 2000 ont été harmonisés avec le relevé structurel.

1. ORIGINE, NATIONALITÉ ET LIEU DE NAISSANCE DE LA POPULATION RÉSIDANTE DE 1960 À 2014

La population résidante du canton de Genève prise en compte ici se compose des Suisses et de tous les étrangers titulaires d'une autorisation de résidence officielle. Sont inclus les fonctionnaires internationaux et les personnes relevant du domaine de l'asile. Les binationaux sont comptés parmi les Suisses.

1.1 Structure de la population en 2014

A la fin 2014[1], la population résidante du canton de Genève s'élève à 482 545 personnes. Elle se compose de 59 % de Suisses et de 41 % d'étrangers. Genève est le canton suisse où la proportion d'étrangers est la plus importante. Viennent ensuite le canton de Bâle-Ville (36 % d'étrangers) et le canton de Vaud (34 %). A l'échelon national, la proportion d'étrangers s'établit à 25 %.

Les 189 nationalités étrangères présentent sur le territoire cantonal confirment le caractère cosmopolite de Genève. Il devance le canton de Vaud (183 nationalités) et celui de Berne (175). Dans l'ensemble du pays, 194 nationalités étrangères sont répertoriées. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), 197 pays sont reconnus.

A Genève, en raison de l'importance du secteur international, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille représentent une proportion notable des étrangers (12 % du total), bien que la majorité des résidants étrangers (85 %) soient titulaires d'une autorisation de séjour (permis B) ou d'établissement (permis C).

POPULATION RÉSIDANTE SELON L'ORIGINE ET LE TYPE D'AUTORISATION DE RÉSIDENCE, EN 2014 **T 01**

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE; EFFECTIF ET RÉPARTITION — CANTON DE GENÈVE

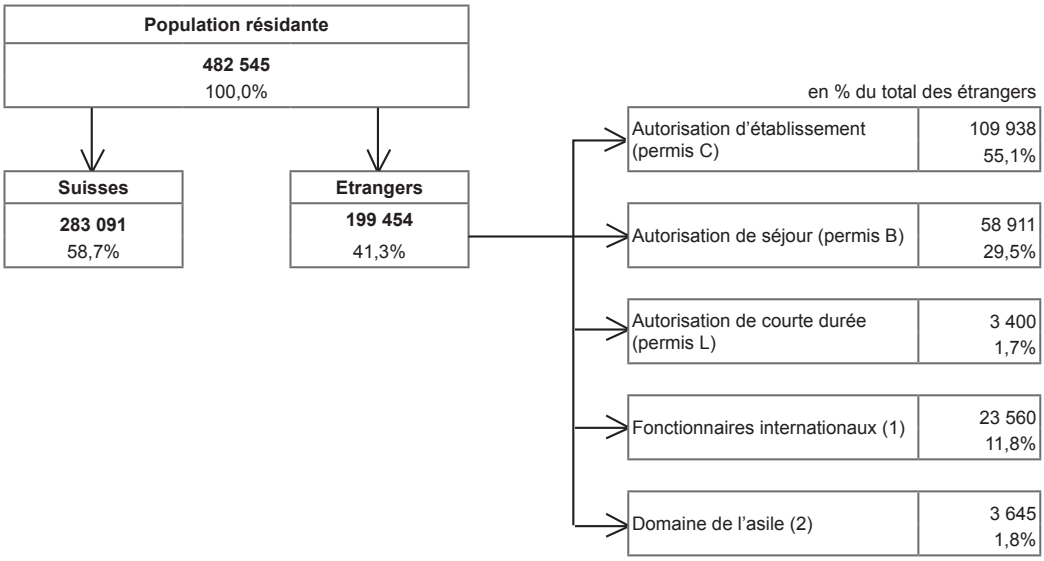

(1) Employés d'organisations internationales et de missions diplomatiques, membres de leur famille, y compris ceux qui exercent une activité économique (permis CI), et leur personnel de maison.

(2) Etrangers ayant demandé l'asile en Suisse, dans l'attente que les autorités statuent sur leur cas (permis N) et étrangers ne pouvant ni être refoulés ni obtenir d'autorisation de séjour, bénéficiant d'une admission provisoire (permis F).

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

[1] Bien que la statistique cantonale de la population propose des résultats plus récents, l'année de référence considérée dans ce paragraphe est 2014, qui coïncide avec la période couverte par les résultats du relevé structurel à disposition (2012-2014). En termes de structure de la population, les résultats ne varient guère sur une courte période.

Répartition de la population résidante étrangère par continent, en 2014 **G 01**

Situation au 31 décembre, en % Canton de Genève

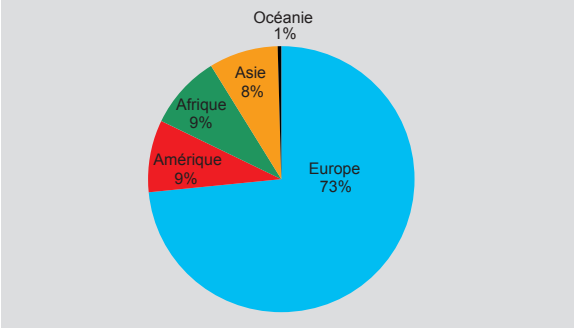

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Les quatre communautés étrangères les plus importantes dans le canton proviennent, dans l'ordre, des pays suivants : Portugal (37 388 personnes), France (29 361), Italie (21 059) et Espagne (14 969). Ces quatre nationalités représentent 102 777 habitants, soit 52 % de la population étrangère totale et 79 % de la population de l'Union européenne à 28 Etats membres (UE28) et de l'AELE. Viennent ensuite le Royaume-Uni (7 393 habitants), le Kosovo, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie et le Brésil. Parmi les résidants étrangers, sept sur dix sont originaires de l'UE28/AELE.

Par comparaison, dans le canton de Vaud, on retrouve les mêmes quatre communautés étrangères. Dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Berne, comme à l'échelon de la Suisse, les communautés allemande et italienne sont les plus représentées.

Répartition de la population résidante étrangère selon la filière migratoire, en 2014 **G 02**

Situation au 31 décembre, en % Canton de Genève

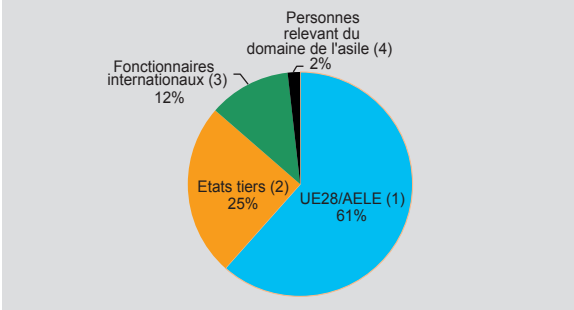

(1) Etrangers ayant une nationalité des pays de l'Union européenne à 28 Etats membres ou de l'AELE.

(2) Etrangers ayant une nationalité d'un pays du reste de l'Europe ou d'un autre continent.

(3) Employés d'organisations internationales et de missions diplomatiques, membres de leur famille, y compris ceux qui exercent une activité économique (permis CI), et leur personnel de maison, quelle que soit leur nationalité.

(4) Etrangers ayant demandé l'asile en Suisse, dans l'attente que les autorités statuent sur leur cas (permis N) et étrangers ne pouvant ni être refoulés ni obtenir d'autorisation de séjour, bénéficiant d'une admission provisoire (permis F), quelle que soit leur nationalité.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Pour s'installer dans le canton de Genève, les étrangers peuvent provenir de quatre « filières migratoires » différentes. La première concerne les étrangers ayant une nationalité de l'UE28/AELE. Ils bénéficient des accords de libre circulation des personnes signés entre l'UE et la Suisse et/ou de l'accord Schengen. Ils obtiennent un permis L, B ou C et représentent 61 % des résidants étrangers du canton.

La deuxième filière est destinée aux étrangers ayant une nationalité d'un pays européen hors UE28/AELE et aux extra-européens (25 % du total). Ils ne bénéficient pas d'un accès facilité au marché suisse de l'emploi et sont soumis à des contingents pour obtenir un permis L, B ou C.

Les deux dernières filières migratoires sont indépendantes de la nationalité de la personne. La troisième filière est constituée des étrangers qui ont le statut de fonctionnaires internationaux (12 % du total). Ils bénéficient d'un accord en matière de privilèges et d'immunités, conformément au droit et aux usages internationaux. Enfin, la quatrième filière est celle de l'asile. Les étrangers qui arrivent à Genève dans le cadre d'une procédure d'asile représentent 2 % du total des étrangers.

De par leur statut spécifique, la proportion d'extra-européens est majoritaire parmi les fonctionnaires internationaux et les personnes relevant du domaine de l'asile. Les Européens représentent en effet 40% des fonctionnaires internationaux et 16 % des personnes du domaine de l'asile. En revanche, les Européens sont majoritaires parmi les titulaires d'un permis C, B ou L.

La population étrangère est plus jeune que la population suisse. Comme ils s'installent dans le canton en majorité pour travailler, la plupart des immigrés sont d'âge actif. En outre, on observe un renouvellement continuel de cette population par le jeu des migrations: les étrangers qui quittent le canton après un certain nombre d'années sont remplacés par des actifs plus jeunes. Enfin, les naturalisations, qui interviennent le plus souvent avant l'âge de la retraite, font que les personnes concernées vieillissent en tant que Suisses et plus en tant qu'étrangers. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus est ainsi nettement plus faible parmi les étrangers (10 %) que parmi les Suisses (21 %).

PRINCIPALES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES SELON LE TYPE D'AUTORISATION DE RÉSIDENCE, EN 2014 — T 02

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE — CANTON DE GENÈVE

Autorisation d'établissement (permis C)	Autorisation de séjour (permis B)	Autorisation de courte durée (permis L)	Fonctionnaires internationaux	Domaine de l'asile
Portugal	France	France	Etats-Unis	Erythrée
France	Portugal	Portugal	France	Syrie
Italie	Italie	Etats-Unis	Russie	Somalie
Espagne	Espagne	Italie	Italie	Congo (-Kinshasa)
Royaume-uni	Royaume-uni	Inde	Royaume-uni	Afghanistan
Kosovo	Brésil	Espagne	Philippines	Serbie
Allemagne	Russie	Royaume-uni	Inde	Sri Lanka
Brésil	Kosovo	Allemagne	Chine	Kosovo
Belgique	Etats-Unis	Roumanie	Allemagne	Angola
Etats-Unis	Allemagne	Hongrie	Espagne	Irak

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

La proportion d'enfants est également plus réduite parmi les étrangers que parmi les Suisses. Ainsi, en termes d'âge moyen, l'écart est réduit : en 2014, les étrangers ont en moyenne 37,5 ans et les Suisses 42,2 ans (40,3 ans pour l'ensemble de la population).

Les migrations jouent ainsi un rôle majeur pour ralentir le vieillissement de la population. Globalement, le rapport de dépendance entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus (considérées comme inactives) et le nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans (potentiellement actives) s'établit à 29[1]. Pour les Suisses, le rapport atteint 42 personnes âgées pour 100 potentiellement actives, alors que pour les étrangers il est de 15.

L'impact des migrations dans les projections démographiques

Le scénario dit « portes fermées » des projections démographiques[2] pour le canton de Genève décrit l'évolution de la population en l'absence de migrations au cours de la période 2016-2040. Dans ce scénario, la dynamique de la population genevoise serait donc entièrement déterminée par la fécondité et la mortalité.

Dans l'hypothèse de l'absence de migrations, on aurait, en 2040, 63 personnes âgées pour 100 potentiellement actives, alors qu'avec la prise en compte des migrations, il y aurait, selon le scénario choisi, entre 40 et 45 personnes âgées pour 100 potentiellement actives.

Répartition de la population résidante par groupe d'âges, G 03 selon l'origine, en 2014

Situation au 31 décembre; répartition en % — Canton de Genève

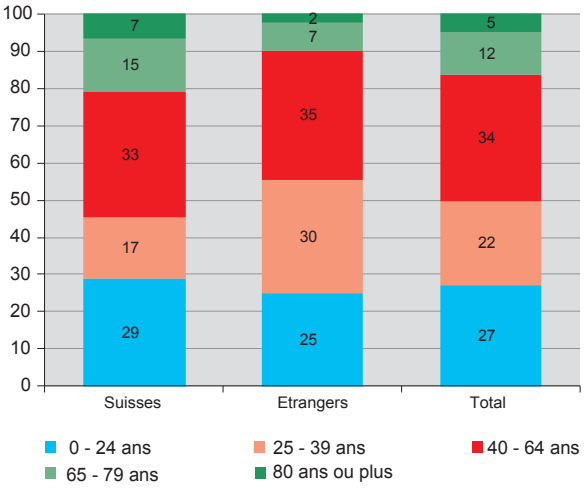

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

[1] Les personnes âgées de 20 à 24 ans ne sont pas incluses dans ce rapport car une partie d'entre elles sont encore en formation.

[2] Office cantonal de la statistique. *Projections démographiques pour le canton de Genève : population résidante de 2016 à 2040.* Genève. Communications statistiques n° 53, juillet 2016.

1.2 Evolution de la population depuis 1960

Population étrangère dans le canton : perspective historique

La population étrangère a toujours été très présente à Genève. Son évolution est particulièrement sensible à la situation économique et politique. En 1850, date des premières données disponibles, la proportion d'étrangers est de 24 %. Elle atteint 39 % en 1900, puis 42 % en 1913, à l'aube de la première guerre mondiale, ce qui constitue le plus niveau jamais enregistré. La proportion d'étrangers chute durant la guerre, puis s'oriente à nouveau à la hausse jusqu'à l'éclatement de la deuxième guerre mondiale. En 1945, la proportion d'étrangers retombe à 15 %, le niveau le plus bas jamais enregistré depuis 1850.

Dès la fin de la guerre, la croissance économique s'installe durablement durant une trentaine d'années dans le canton, d'où le surnom donné à cette période, les « trente glorieuses ». Elle va de pair avec une immigration importante. A la fin des années 1960, la population étrangère représente le tiers de la population totale. Les années 1970 sont marquées par la récession, qui survient en 1973 avec le premier choc pétrolier. Il s'ensuit une politique fédérale de limitation de la population étrangère en Suisse, ce qui entraîne la stabilisation de la proportion des étrangers à Genève jusque dans les années 1980.

Après une reprise de la croissance des flux migratoires, on observe un tassement lié à la morosité économique, qui s'étend de 1991 à 1996. Les années 2000 sont marquées par l'entrée en vigueur progressive de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes. Cet accord favorise l'accès au marché du travail suisse pour les ressortissants de l'Union européenne. L'apport migratoire est important, presque le double de la décennie précédente, mais moins fort que celui enregistré pendant les années cinquante et soixante. Le ralentissement économique du début des années 2000 (éclatement de la «bulle Internet») et la crise de 2008 (crise immobilière et financière, dite des « subprimes ») n'ont pas eu d'influence notable sur la progression du nombre d'étrangers dans le canton.

POPULATION RÉSIDANTE SELON L'ORIGINE, DEPUIS 1960 — T 03

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE; EFFECTIF ET RÉPARTITION — CANTON DE GENÈVE

	Effectifs			Répartition en %		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1960	197 482	56 221	253 703	77,8	22,2	100,0
1970	219 856	106 884	326 740	67,3	32,7	100,0
1980	236 086	114 979	351 065	67,2	32,8	100,0
1990	243 375	139 168	382 543	63,6	36,4	100,0
2000	257 903	155 682	413 585	62,4	37,6	100,0
2010	279 832	184 087	463 919	60,3	39,7	100,0
2014	283 091	199 454	482 545	58,7	41,3	100,0

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

ÉVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDANTE SELON L'ORIGINE, DEPUIS 1960 — T 04

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE — CANTON DE GENÈVE

	Effectifs			En %		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
Variation						
1960-2014	85 609	143 233	228 842	43,3	254,8	90,2
Croissance annuelle moyenne						
1960-1970	2 237	5 066	7 304	1,1	6,6	2,6
1970-1980	1 623	810	2 433	0,7	0,7	0,7
1980-1990	729	2 419	3 148	0,3	1,9	0,9
1990-2000	1 453	1 651	3 104	0,6	1,1	0,8
2000-2010	2 193	2 841	5 033	0,8	1,7	1,2
2010-2014	815	3 842	4 657	0,3	2,0	1,0

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

De 1960 à 2014, la population résidante du canton a été multipliée par 1,9, soit 228 800 personnes de plus, pour atteindre 482 545 personnes à fin décembre 2014. La population étrangère a crû plus rapidement que la population suisse : elle a été multipliée par 3,5, contre 1,4. Par conséquent, la proportion de personnes de nationalité suisse dans la population totale a diminué au fil des décennies, passant de 78 % en 1960 à 59 % en 2014.

En ne considérant que les nationalités comptant au moins 1 000 personnes, on constate que, depuis 1960, la population étrangère s'est diversifiée en fonction des différentes vagues d'immigration qu'ont connues la Suisse et Genève.

En 1960, seules six nationalités comptaient au moins 1 000 personnes. Elles représentaient 51 500 personnes, soit 84 % de la population résidante étrangère. En 1990, le nombre passe à treize nationalités (112 000 personnes ; 80 % de la population résidante étrangère) et, en 2014, à 30 nationalités (163 300 personnes ; 82 %).

La proportion de résidants français dans le canton est historiquement élevée : elle s'élevait à 65 % du total des étrangers en 1900, avant d'entamer un mouvement de baisse. Elle atteignait ainsi 22 % en 1960. Le recul s'est poursuivi jusqu'à un minimum de 12 % en 2000. Ensuite, leur effectif et leur proportion augmentent à nouveau pour atteindre 15 % des étrangers en 2014.

Après l'afflux observé au sortir de la deuxième guerre mondiale, la proportion d'Italiens a quant à elle diminué de 1970 à nos jours. Elle est passée de 34 % du total des étrangers en 1970, ce qui en faisait la communauté étrangère la plus grande du canton, à 11 % en 2014. Cette baisse s'explique par la diminution de leur effectif due aux départs du canton et aux naturalisations, et par le poids croissant pris par les autres nationalités.

NATIONALITÉS ETRANGÈRES QUI COMPTENT PLUS DE MILLE PERSONNES, DEPUIS 1960 (1) (2) (3) **T 05**

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE — CANTON DE GENÈVE

1960	1970	1980	1990	2000	2010	2014
Italie	Italie	Italie	Italie	Portugal	Portugal	Portugal
France	France	Espagne	Espagne	Italie	France	France
Espagne	Espagne	France	Portugal	France	Italie	Italie
Allemagne	Royaume Uni	Royaume Uni	France	Espagne	Espagne	Espagne
Royaume-Uni	Allemagne	Portugal	Royaume Uni	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Royaume-Uni
Etats-Unis	Etats-Unis	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Kosovo
	Pays-Bas	Etats-Unis	Etats-Unis	Etats-Unis	Etats-Unis	Allemagne
	Belgique	Pays-Bas	Union soviétique	Kosovo	Russie	Etats-Unis
	Autriche	Belgique	Yougoslavie	Russie	Brésil	Russie
		Autriche	Turquie	Belgique	Kosovo	Brésil
			Belgique	Turquie	Turquie	Belgique
			Pays-Bas	Yougoslavie	Yougoslavie	Turquie
			Egypte	Maroc	Belgique	Inde
				Pays-Bas	Inde	Maroc
				Brésil	Maroc	Chine
				Philippines	Pays-Bas	Pays-Bas
				Canada	Canada	Philippines
				Bosnie-Herzégovine	Philippines	Canada
				Tunisie	Chine	Tunisie
				Pérou	Tunisie	Pologne
				Inde	Serbie	Japon
				Somalie	Colombie	Erythrée
				Algérie	Japon	Colombie
					Rép. dém. du Congo	Roumanie
					Pologne	Grèce
					Pérou	Rép. dém. du Congo
					Algérie	Serbie
					Bosnie-Herzégovine	Bolivie
						Algérie
						Pérou

(1) Nationalités indiquées selon l'ordre décroissant de leur effectif.
(2) La nationalité déclarée et enregistrée des étrangers correspond au passeport détenu, qui peut avoir été délivré par un Etat qui n'existe plus au moment du recensement.
(3) Les binationaux sont considérés comme des Suisses et ne sont pas inclus ici.

Source : OFS - Recensements fédéraux de la population / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Alors que les communautés italienne et française étaient déjà importantes dans le canton en 1960, les Espagnols sont arrivés progressivement à partir de cette date. Ils constituent la troisième communauté étrangère en 1970 (18 %). Depuis, leur effectif a diminué et ils représentent 8 % des étrangers en 2014.

De leur côté, les Portugais ont immigré plus tardivement, notamment dans les années 1980, leur proportion dans l'ensemble de la population étrangère passant de 4 % en 1980 à 15 % en 1990. Le mouvement d'immigration s'est poursuivi depuis lors. Leur proportion atteint 19 % en 2014.

Pour mémoire, en 2014, les quatre nationalités les plus représentées sont, dans l'ordre, le Portugal, la France, l'Italie et l'Espagne.

1.3 Lieu de naissance de la population

Pour la suite de la présente publication, les données récentes sont issues du relevé structurel. La population prise en compte est la population résidante permanente – composée des Suisses et des étrangers titulaires d'un permis d'une durée d'au moins douze mois – âgée de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ainsi que les personnes vivant en ménage collectif [3] ne font pas partie du champ de l'enquête. Les résultats sont basés sur le cumul des trois relevés structurels annuels consécutifs de 2012 à 2014. Les effectifs sont donc des estimations correspondant à des moyennes sur trois ans.

A des fins de comparabilité, les résultats des recensements de 1970 à 2000 ont été harmonisés sur la base du périmètre du relevé structurel.

Répartition de la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus selon l'origine et le lieu de naissance, depuis 1970 **G 04**

Situation au 31 décembre; répartition en % Canton de Genève

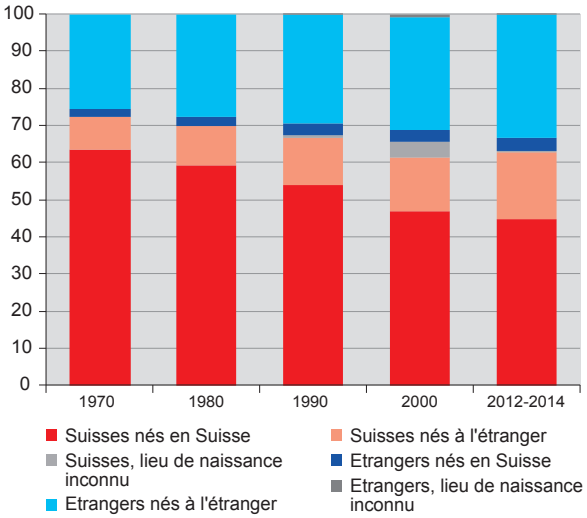

Source : OCSTAT / OFS - Recensements fédéraux de la population harmonisés / Relevé structurel

En 1970, deux tiers de la population résidante du canton étaient nés en Suisse et un tiers à l'étranger. Aujourd'hui (période 2012-2014), la population née en Suisse représente moins de la moitié du total (48 %).

Les étrangers, qui représentent actuellement 37 % de la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus, restent peu nombreux à être nés en Suisse. Cette proportion n'a guère évolué depuis 1970. En revanche, celle des Suisses nés à l'étranger a nettement augmenté, passant de 9 % en 1970 à 18 % sur la période 2012-2014 (de 22 100 à 65 700 personnes). Cette population est principalement composée de personnes naturalisées.

[3] Un ménage collectif est un établissement public ou privé dans lequel un groupe de personnes vivent ensemble (pension, internat, hôpital, établissement médico-social, prison, etc.).

Répartition de la population résidante permanente selon l'origine et le lieu de naissance, par groupe d'âges, en 1970 en moyenne 2012-2014 **G 05**

Situation au 31 décembre; répartition en % Canton de Genève

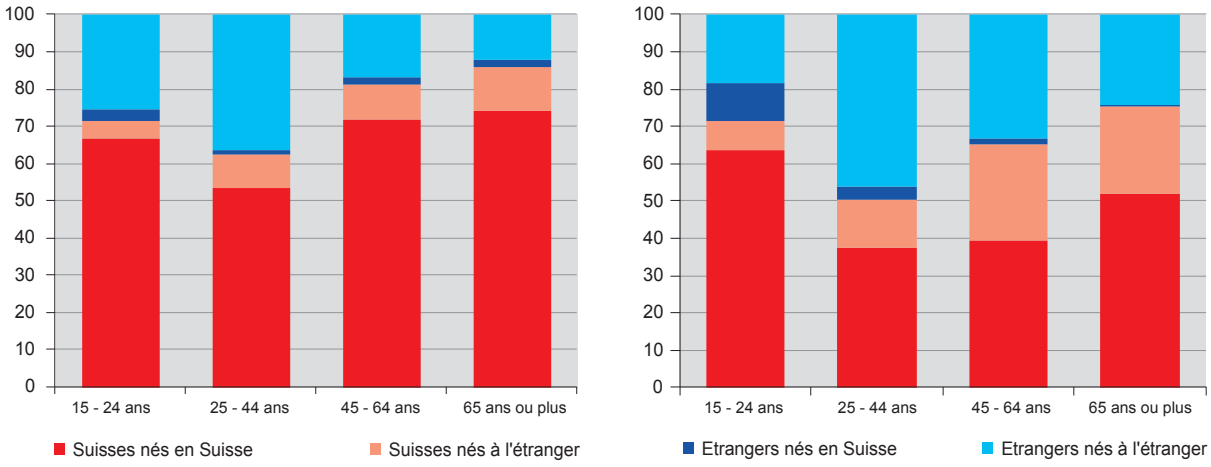

Source : OCSTAT / OFS - Recensement fédéral de la population harmonisé - Relevé structurel

Les principaux pays de naissance[4], qui représentent au moins mille Suisses nés à l'étranger résidant dans le canton, sont, en 2000, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Maroc, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. En 2012-2014, il faut y ajouter le Portugal, le Kosovo, le Brésil, l'Algérie, la Turquie, l'Egypte et le Pérou.

La proportion des Suisses nés en Suisse, à l'inverse de celle des Suisses nés à l'étranger, a nettement diminué depuis 1970, passant de 64 % à 45 % en moyenne 2012-2014, en raison surtout de la forte immigration d'étrangers, ainsi que du taux de fécondité des Suissesses, qui est plus bas que celui des étrangères.

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, la proportion de Suisses nés en Suisse reste majoritaire et assez stable (environ 65 %) entre 1970 et 2012-2014. Pour les autres groupes d'âges, elle diminue nettement au profit des étrangers nés à l'étranger et des Suisses nés à l'étranger. Ces évolutions s'expliquent par le fait que l'immigration concerne principalement des personnes d'âge actif, qui, pour certaines, se naturalisent par la suite.

[4] Le pays de naissance n'est disponible qu'en 2000 et pour la période 2012-2014.

2. POPULATION SELON LE STATUT MIGRATOIRE EN 2012-2014

En respect des recommandations de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'OFS a établi pour la Suisse une typologie de la population selon le statut migratoire. Celle-ci se fonde sur la nationalité, le lieu de naissance de la personne et celui de ses deux parents. On parle de « population issue ou non de la migration ». En Suisse, la population issue de la migration représente 36 % de la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus au cours de la période 2012-2014. A Genève, la proportion est de 61 % (220 000 personnes). Parmi elle, quatre personnes sur cinq sont nées à l'étranger et une sur cinq en Suisse[5].

2.1 Structure de la population selon le statut migratoire

TYPOLOGIE DE LA POPULATION SELON LE STATUT MIGRATOIRE, EN MOYENNE 2012-2014 (1) **T 06**

EFFECTIF — CANTON DE GENÈVE

		Lieu de naissance des parents				
Lieu de naissance	Nationalité	Les deux nés en Suisse	l'un né en Suisse, l'autre à l'étranger	Les deux nés à l'étranger	Sans indication	**Total**
Né en Suisse	Suisse à la naissance	95 780	34 580	7 581	-	**137 941**
	Suisse naturalisé	1 250	3 713	18 353	-	**23 316**
	Etranger	331	822	10 853	-	**12 006**
	Total	**97 361**	**39 115**	**36 787**	**-**	**173 263**
Né à l'étranger	Suisse à la naissance	2 518	4 308	3 481	-	**10 307**
	Suisse naturalisé	537	2 059	52 484	288	**55 368**
	Etranger	448	695	118 015	697	**119 855**
	Total	**3 503**	**7 062**	**173 980**	**985**	**185 530**
Sans indication		( )	( )	293	1 514	**1 820**
Total		**100 871**	**46 183**	**211 060**	**2 499**	**360 612**

Population non issue de la migration	**138 767**
Suisses non issus de la migration	138 436
Population étrangère non issue de la migration (dite de troisième génération ou plus) (2)	331
Population issue de la migration	**220 026**
Suisses issus de la migration	88 496
Etrangers de deuxième génération	11 675
Etrangers de première génération	119 855

(1) Typologie réalisée par l'OFS sur la base des recommandations internationales de l'ONU. Elle combine les variables portant sur la nationalité, le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents.
(2) Effectif trop faible pour être pris en compte dans l'analyse.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

[5] Les données du relevé structurel sont les seules qui permettent d'étudier le statut migratoire de la population résidante et de distinguer les étrangers de première, deuxième et troisième génération ou plus.

Typologie de la population selon le statut migratoire

Sur la base de la nationalité de la personne ainsi que de son lieu de naissance et de celui de ses parents, quatre *statuts migratoires* sont définis :

La **population suisse non issue de la migration (**38 % de la population totale) :

- Suisses de naissance dont au moins l'un des parents est né en Suisse (137 200 personnes)
- Suisses naturalisés nés en Suisse dont les deux parents sont nés en Suisse (1 300 personnes).

La **population suisse issue de la migration** (25 %) :

- Suisses de naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger (11 100 personnes)
- Suisses naturalisés nés en Suisse dont au moins l'un des parents est né à l'étranger (22 100 personnes)
- Suisses naturalisés nés à l'étranger (55 400 personnes).

Les **étrangers de deuxième génération** (3 %) :

- étrangers nés en Suisse dont au moins l'un des parents est né à l'étranger (11 700 personnes).

Les **étrangers de première génération** (primo-migrants; 33 %) :

- étrangers nés à l'étranger (119 900 personnes).

Les Suisses non issus de la migration sont essentiellement des Suisses de naissance qui, pour 72 % d'entre eux, ont leurs deux parents nés en Suisse. Pour les 28 % restants, ils ont un parent né en Suisse et l'autre à l'étranger.

Pour chacune des trois catégories de population issues de la migration, une nette majorité des personnes ont leurs deux parents nés à l'étranger.

Les Suisses issus de la migration sont pour plus de la moitié des Suisses naturalisés nés à l'étranger, donc d'anciens étrangers.

Les premières vagues d'immigrés étrangers, nés à l'étranger, qui se sont installés dans le pays ont conduit à la formation des deuxième et troisième générations d'étrangers nés en Suisse.

Près de 70 % des étrangers de première génération sont des ressortissants de l'Union européenne. Cette proportion s'élève à 93 % pour les étrangers de deuxième génération.

Les quatre pays européens les plus présents dans le canton (Portugal, France, Italie et Espagne) représentent 56 % des étrangers de première génération et 86 % de ceux de deuxième génération.

La communauté italienne est l'une des plus anciennes populations migrantes, ce qui explique que plusieurs générations d'Italiens vivent dans le canton. Leur proportion parmi les étrangers de deuxième génération est importante : 31 %, contre 11 % parmi les étrangers de première génération. Les Portugais sont, en termes de proportion, presque aussi nombreux parmi les étrangers de première (21 %) que de deuxième génération (26 %), car l'immigration portugaise s'est faite plus tardivement et elle reste encore importante actuellement.

2.2 Age et rapport de dépendance

Les pyramides des âges de la population suisse et de la population étrangère selon le statut migratoire ont des formes très différentes, mettant en évidence une population étrangère plus jeune.

Pour la population suisse non issue de la migration, qui est la plus nombreuse des quatre catégories établies selon le statut migratoire, la pyramide des âges présente une base large, qui indique qu'il y a de nombreux jeunes âgés de 15 à 24 ans et un sommet également large, signe d'une population âgée importante. Entre les deux, on constate un léger resserrement au niveau des personnes d'âge actif. L'âge moyen de cette population s'élève à 48,6 ans[6]. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus étant importante (27 % du total), le rapport de dépendance entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et le nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 48[7].

Population résidante permanente suisse et étrangère âgée de 15 ans ou plus, selon le sexe et le statut migratoire, en moyenne 2012-2014 **G 06-G 07**

Suisses **Etrangers**

Effectif Canton de Genève

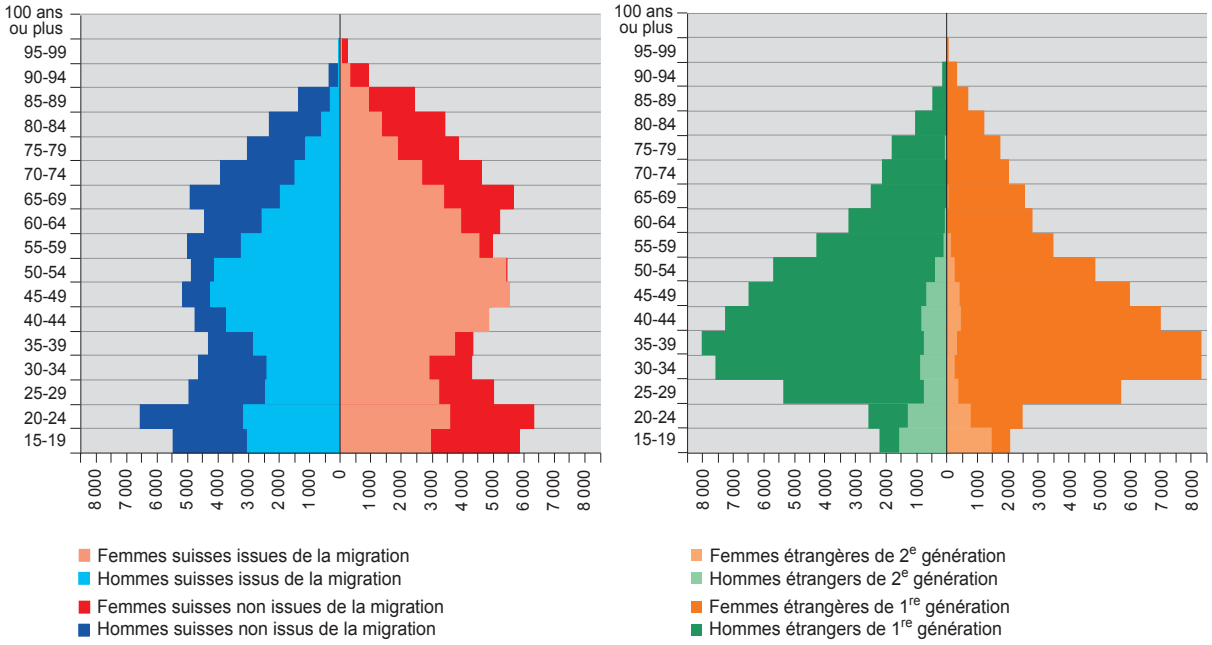

Note de lecture
Dans les deux pyramides ci-dessus, les huit catégories de population sont représentées en partant de zéro (axe central). Ainsi, dans la pyramide de gauche, pour obtenir par exemple le total des hommes suisses âgés de 15 à 19 ans, il faut additionner les deux barres bleues (3 029 hommes suisses issus de la migration et 5 487 hommes suisses non issus de la migration, soit au total 8 516 hommes suisses).
Par ailleurs, toujours dans la pyramide de gauche, les femmes suisses issues de la migration de 40 à 44 ans ainsi que celles de 45 à 49 ans sont plus nombreuses que celles des mêmes classes d'âges non issues de la migration (respectivement 46 et 580 personnes de plus). Ainsi, la barre rouge est complètement recouverte par la barre rose et donc invisible.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

[6] Pour mémoire, seules les personnes âgées de 15 ans ou plus sont prises en compte.

[7] Les personnes âgées de 20 à 24 ans ne sont pas incluses dans ce rapport car une partie d'entre elles sont encore en formation.

La population suisse issue de la migration, principalement constituée de Suisses naturalisés, est une population un peu moins âgée que celle des Suisses non issus de la migration. Sa pyramide des âges est plus étroite au sommet. Le milieu est en revanche plus large, ce qui montre que la part de la population en âge de travailler y est plus importante. Deux personnes sur trois sont potentiellement actives. Le rapport de dépendance s'élève à 27 personnes âgées pour 100 d'âge actif. Toutefois, comme le nombre de jeunes de 15 à 24 ans est proportionnellement faible (resserrement à la base de la pyramide), l'écart d'âge moyen entre cette population et les Suisses non issus de la migration est réduit (47,1 ans contre 48,6 ans).

Répartition de la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus par groupe d'âges, selon le statut migratoire, en moyenne 2012-2014 (1) **G 08**

Répartition en % Canton de Genève

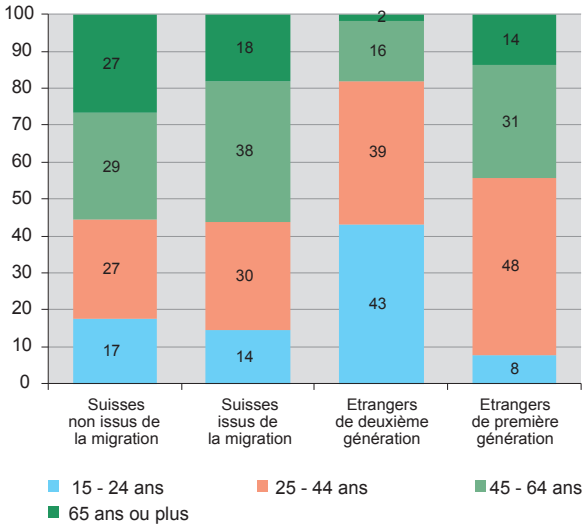

(1) Ne sont pas représentés les «sans indication» et les étrangers de 3e génération.

Source : OCSTAT - Relevé structurel

Pour la population étrangère de deuxième génération, la pyramide montre une population très jeune. En effet, elle se compose principalement de la descendance des étrangers de première génération et comprend de ce fait de nombreux enfants ou jeunes adultes. L'âge moyen de cette population est particulièrement bas (31,1 ans).

La population étrangère de première génération, appelée aussi « primo-migrants », est constituée pour plus des trois quarts de personnes en âge de travailler, car c'est le principal motif d'immigration des étrangers à Genève. La pyramide des âges en forme de sapin le confirme. Le sommet étroit indique que les personnes âgées sont peu nombreuses, tout comme les jeunes. Au final, l'âge moyen de cette population est donc plutôt bas (44,7 ans) et le rapport de dépendance n'est que de 18 personnes âgées pour 100 potentiellement actives. La « jeunesse» de cette population est renforcée par deux phénomènes conjoints. D'une part, une partie des étrangers deviennent suisses avant l'âge de la retraite et finissent par faire partie des « vieux » Suisses. D'autre part, nombreux sont les étrangers qui quittent Genève après y avoir travaillé pendant un certain temps. Par le jeu des flux migratoires, ils sont « remplacés » par de nouveaux arrivants étrangers plus jeunes.

2.3 Formation achevée

Niveaux de formation

Les niveaux de formation figurant dans le relevé structurel correspondent au niveau de formation achevé le plus haut au moment de l'enquête. Ils sont groupés en trois catégories :

- *degré secondaire 1* : aucune formation, école obligatoire terminée ou non, préapprentissage, formation générale (1 an) ;
- *degré secondaire 2* : école de culture générale ou équivalent, formation professionnelle élémentaire ou initiale, maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou spécialisée ;
- *degré tertiaire* : formation professionnelle supérieure (2 ans), école professionnelle supérieure (3 ans), bachelor, master, licence, diplôme postgrade, doctorat.

Répartition de la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus selon le plus haut niveau de formation achevée, par statut migratoire, en moyenne 2012-2014 (1) **G 09**

Répartition en % Canton de Genève

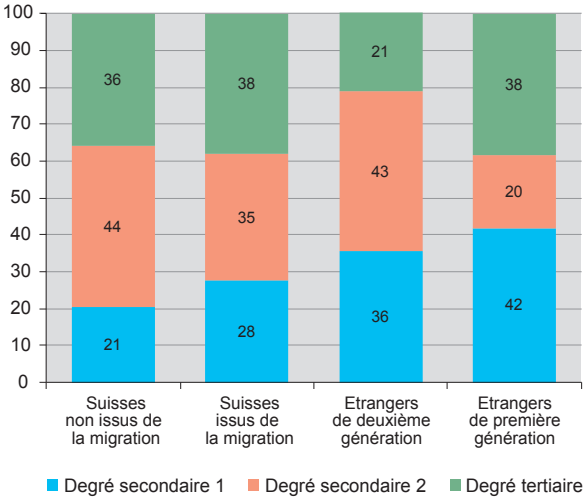

(1) Ne sont pas représentés les «sans indication» et les étrangers de 3e génération.

Source : OCSTAT - Relevé structurel

Parmi l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, les Suisses issus de la migration et les étrangers de première génération présentent les proportions de titulaires d'un diplôme de degré tertiaire les plus élevées : 38 %. Les Suisses non issus de la migration arrivent juste après (36 %). Quant aux étrangers de deuxième génération, ils sont seulement 21 % à avoir terminé une formation supérieure. Cette faible proportion s'explique notamment par les jeunes qui n'ont pas encore achevé leur cursus universitaire.

A l'autre extrémité, les étrangers de première génération comptent la proportion la plus élevée de personnes n'ayant terminé que la scolarité obligatoire (42 % du total).

En ne prenant pas en compte les personnes de moins de 25 ans, la plupart des personnes en formation sont écartées et la comparabilité entre les types de statut migratoire est meilleure.

Quel que soit le statut migratoire, la part des personnes ayant achevé une formation tertiaire est plus élevée parmi les 25 à 44 ans que parmi les 45 à 64 ans. Il y a un effet de génération, la part des personnes avec un haut niveau de formation ayant tendance à s'accroître au fil du temps[8].

Parmi la population âgée de 45 à 64 ans, les Suisses, issus ou non de la migration, ont nettement plus souvent achevé une formation de niveau tertiaire que les étrangers. Un tel écart du point de vue du niveau de formation reflète l'histoire de l'immigration genevoise (et suisse), qui se caractérise par l'arrivée successive, dès les années soixante, de ressortissants sans qualifications provenant du sud de l'Europe (Italie, Espagne puis Portugal), attirés par le marché de l'emploi local qui avait surtout besoin de main d'œuvre peu qualifiée. Par conséquent, la proportion d'étrangers de première génération âgés de 45 à 64 ans et n'ayant achevé aucune formation au-delà de la scolarité obligatoire est particulièrement importante, une personne sur deux étant concernée. Cette proportion est beaucoup plus faible pour les étrangers de deuxième génération (une personne sur six), qui ont généralement suivi leur formation en Suisse.

[8] Voir Office cantonal de la statistique. *Niveau de formation et profession dans le canton de Genève en 2010*. Genève. Coup d'œil n° 51, mars 2013.

Parmi la population âgée de 25 à 44 ans, les Suisses non issus de la migration sont les mieux formés des quatre catégories de population : 56 % ont achevé une formation de niveau tertiaire et seulement 7 % n'ont achevé que la scolarité obligatoire. Cette dernière proportion est plus importante parmi les Suisses issus de la migration (16 %).

L'écart entre les Suisses et les étrangers de première génération est moins marqué que pour la population âgée de 45 à 64 ans. Pour les étrangers de première génération âgés de 25 à 44 ans, les deux niveaux de formation extrêmes sont les plus courants : la moitié d'entre eux a terminé une formation tertiaire (50 %) et, dans le même temps, un tiers n'a pas dépassé la scolarité obligatoire. Une telle hétérogénéité est liée au développement économique du canton dès les années 2000. Tandis que l'immigration d'actifs sans formation s'est poursuivie, mais à un rythme moindre que durant les décennies précédentes, l'arrivée de travailleurs hautement qualifiés s'est accélérée. Ces immigrants, le plus souvent des ressortissants d'Europe du nord et de l'ouest, sont comparativement mieux formés que les actifs de nationalité suisse[9].

Les étrangers de deuxième génération sont les plus nombreux à avoir terminé une formation de degré secondaire II (47 %), mais, à l'inverse, ils sont seulement 38 % à avoir un niveau tertiaire.

Répartition de la population résidante permanente selon le plus haut niveau de formation achevée, par groupe d'âges et statut migratoire, en moyenne 2012-2014 (1) **G 10**

Répartition en % — Canton de Genève

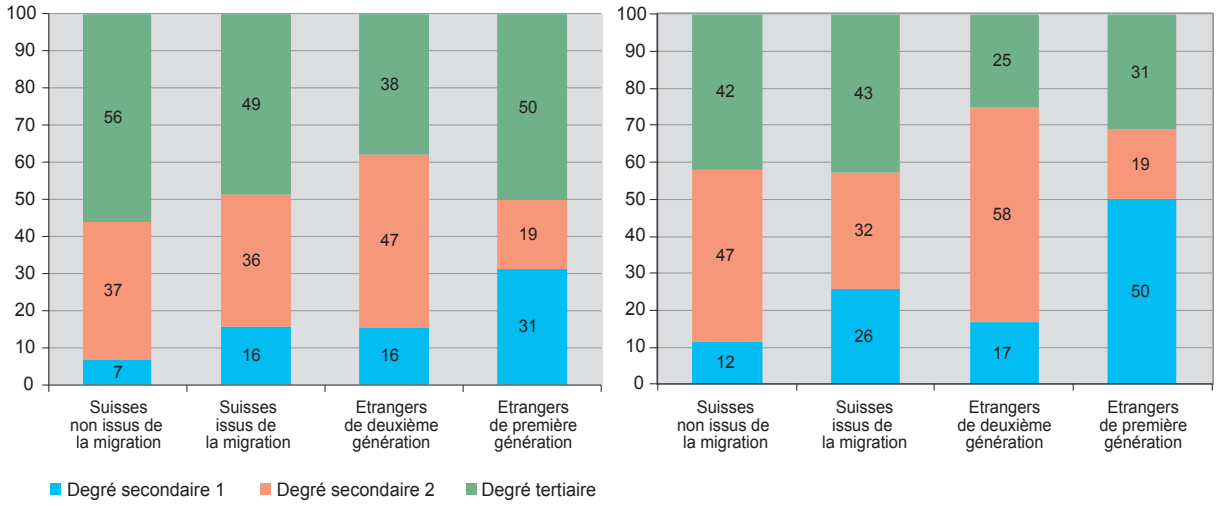

(1) Ne sont pas représentés les «sans indication» et les étrangers de 3e génération.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

[9] Ibid.

2.4 Statut sur le marché du travail et taux d'activité

Les différences observées en termes de statut sur le marché du travail entre les quatre types de statut migratoire découlent en grande partie des structures d'âges différentes de chacune des populations. Ainsi, parmi les Suisses non issus de la migration, plus d'un quart étant âgés de 65 ans ou plus, la proportion de rentiers est plus importante que pour les autres populations.

De même, la proportion de personnes en formation est la plus élevée parmi les étrangers de deuxième génération du fait que 43 % d'entre eux sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les 15 à 24 ans sont beaucoup moins nombreux dans les trois autres catégories.

En considérant uniquement la population potentiellement active (25 à 64 ans), la proportion d'actifs occupés devient assez proche quelle que soit la catégorie de population considérée, variant entre 73 % et 79 %. Le taux d'occupation diffère cependant : ce sont les étrangers de deuxième génération qui travaillent le plus à temps complet et, à l'inverse, les Suisses qui sont le plus souvent à temps partiel. Dans le même temps, le chômage touche plus la population étrangère que suisse.

La proportion de personnes au foyer ou sans activité professionnelle est la plus importante parmi les étrangers de première génération. Le motif d'arrivée de cette population peut expliquer cela : une personne s'installe pour travailler alors que son conjoint la suit au motif du regroupement familial et exerce moins souvent une activité.

Répartition de la population résidante permanente selon le statut sur le marché du travail, par groupe d'âges et statut migratoire, en moyenne 2012-2014 (1) **G 11**

15 ans ou plus **de 25 à 64 ans**

Répartition en % Canton de Genève

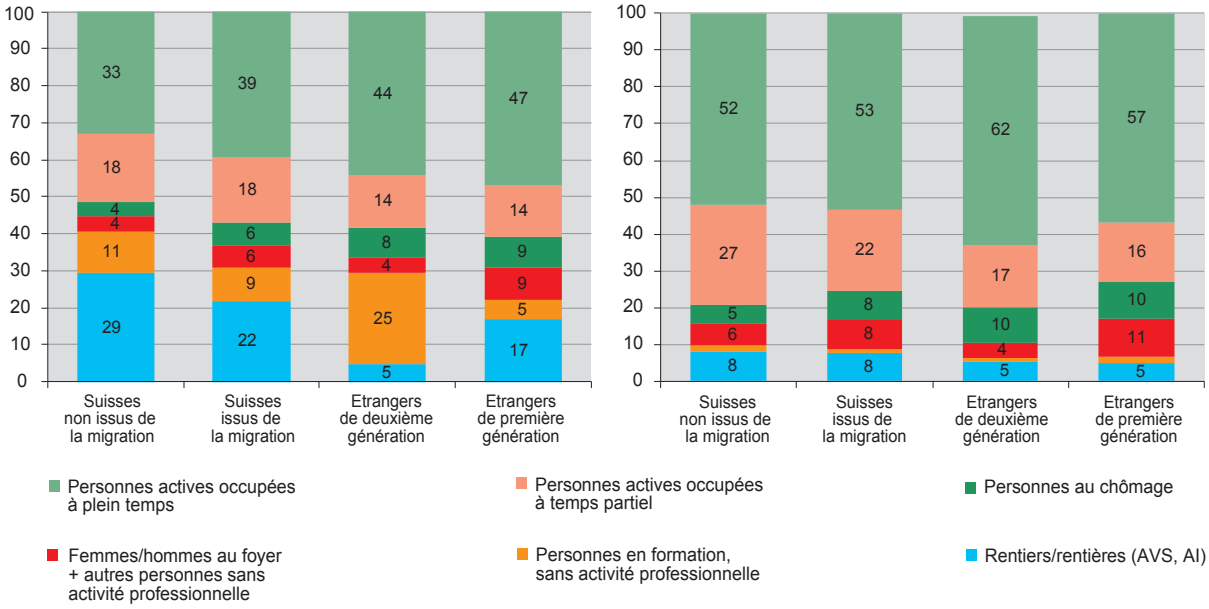

(1) Ne sont pas représentés les «sans indication» et les étrangers de 3e génération.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

POPULATION RÉSIDANTE SELON LA NATIONALITÉ, DEPUIS 1960 (1)

A 1

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

CANTON DE GENÈVE

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2014
Suisses	**197 808**	**219 780**	**236 401**	**243 375**	**257 903**	**279 832**	**283 091**
Etrangers	**61 426**	**111 819**	**112 639**	**139 168**	**155 682**	**184 087**	**199 454**
Europe	**53 444**	**99 773**	**95 734**	**113 468**	**121 033**	**133 861**	**146 380**
Allemagne	3 812	5 245	4 319	3 669	4 132	5 284	4 960
Autriche	836	1 219	1 038	884	836	828	803
Belgique	576	1 253	1 155	1 373	1 765	2 151	2 316
Espagne	4 909	20 063	22 311	23 831	17 569	13 512	14 969
France	13 258	22 170	17 967	17 961	18 888	25 194	29 361
Grèce	503	843	…	755	608	889	1 309
Italie	23 874	37 641	31 597	28 455	23 605	20 302	21 059
Kosovo	///	///	///	///	3 829	2 818	5 214
Pays-Bas	884	1 460	1 156	1 171	1 377	1 776	1 738
Pologne	177	170	…	594	489	1 132	1 406
Portugal	113	814	4 446	20 272	28 764	33 891	37 388
Roumanie	…	…	…	765	502	914	1 360
Royaume-Uni	2 866	5 411	4 915	5 005	5 539	7 436	7 393
Russie	///	///	///	///	2 599	3 336	3 808
Union soviétique	253	504	…	2 074	19	-	-
Serbie	///	///	///	///	559	1 378	1 233
Turquie	189	357	838	1 518	1 755	2 192	2 242
Yougoslavie (Rép. Fédérale)	161	504	988	2 062	1 728	2 174	-
Bosnie-Herzégovine	///	///	///	///	1 166	1 031	978
Hongrie	124	178	…	…	388	512	794
Amérique	**3 790**	**5 675**	**6 303**	**8 470**	**11 657**	**17 217**	**17 471**
Brésil	95	266	…	639	1 374	3 193	3 594
Canada	310	495	501	689	1 182	1 697	1 659
Colombie	…	…	…	302	700	1 282	1 366
Pérou	…	…	…	442	1 098	1 100	1 049
Etats-Unis	2 788	3 885	2 976	3 569	4 006	5 005	4 454
Bolivie	…	…	…	176	231	820	1 118
Afrique	**615**	**1 524**	**4 314**	**7 999**	**12 144**	**16 591**	**17 908**
Erythrée	///	///	///	///	358	616	1 387
Maroc	71	214	…	929	1 522	1 899	1 930
Algérie	17	260	767	938	1 014	1 066	1 110
Rép. dém. du Congo (ex-Zaïre)				654	781	1 270	1 307
Tunisie	82	224	495	964	1 144	1 411	1 583
Egypte	310	332	…	1 021	705	707	752
Asie	**1 842**	**2 762**	**5 871**	**8 729**	**10 226**	**15 423**	**16 722**
Philippines	…	…	…	788	1 366	1 652	1 670
Japon	101	254	466	851	995	1 275	1 388
Inde	199	323	617	799	1 062	2 148	1 993
Chine	87	83	…	603	941	1 485	1 903
Somalie	…	…	…	71	1 026	800	751
Océanie	**149**	**373**	**363**	**441**	**592**	**899**	**867**
Apatrides	**1 585**	**1 712**	**-**	**42**	**15**	**23**	**15**
Inconnues	**1**	**-**	**54**	**19**	**15**	**73**	**91**
Total	**259 234**	**331 599**	**349 040**	**382 543**	**413 585**	**463 919**	**482 544**

(1) La nationalité déclarée et enregistrée des étrangers correspond au passeport détenu, qui peut avoir été délivré par un Etat qui n'existe plus.

Source : OFS - Recensements fédéraux de la population / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

POPULATION RÉSIDANTE ETRANGÈRE SELON LE TYPE D'AUTORISATION DE RÉSIDENCE, PAR NATIONALITÉ, EN 2014

A 2

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

CANTON DE GENÈVE

	Autorisation d'établissement (permis C)	Autorisation de séjour (permis B)	Autorisation de courte durée (permis L)	Fonctionnaires internationaux	Domaine de l'asile	Total
Etrangers	**109 938**	**58 911**	**3 400**	**23 560**	**3 645**	**199 454**
Europe	**93 416**	**40 641**	**2 280**	**9 458**	**585**	**146 380**
Allemagne	2 758	1 292	148	762	-	4 960
Autriche	486	146	21	150	-	803
Belgique	1 351	663	60	242	-	2 316
Espagne	10 600	3 423	193	753	-	14 969
France	16 705	10 817	( )	1 312	( )	29 361
Grèce	534	593	31	151	-	1 309
Hongrie	168	421	98	107	-	794
Italie	16 183	3 642	( )	1 000	( )	21 059
Kosovo	3 419	1 635	3	16	141	5 214
Pays-Bas	967	520	23	228	-	1 738
Pologne	279	907	83	137	-	1 406
Portugal	30 061	6 832	292	203	-	37 388
Roumanie	238	860	( )	118	( )	1 360
Royaume-uni	3 579	2 661	156	997	-	7 393
Russie	683	1 748	73	1 232	72	3 808
Serbie	606	420	4	59	144	1 233
Turquie	1 250	699	7	233	53	2 242
Autres pays d'Europe	3 549	3 362	189	1 758	169	9 027
Amérique	**6 317**	**6 882**	**471**	**3 771**	**30**	**17 471**
Bolivie	308	766	( )	37	( )	1 118
Brésil	1 405	1 873	( )	289	( )	3 594
Canada	518	446	82	613	-	1 659
Colombie	570	594	13	185	4	1 366
Etats-Unis	1 343	1 348	277	1 486	-	4 454
Pérou	578	318	7	146	-	1 049
Autres pays d'Amérique	1 595	1 537	62	1 015	22	4 231
Afrique	**6 337**	**5 795**	**139**	**3 797**	**1 840**	**17 908**
Algérie	562	371	5	114	58	1 110
Angola	172	234	( )	( )	114	576
Cameroun	404	372	12	132	40	960
Rép. dém. du Congo	595	475	3	51	183	1 307
Côte-d'Ivoire	169	211	4	151	35	570
Egypte	219	255	9	262	7	752
Erythrée	390	391	( )	( )	591	1 387
Ethiopie	151	312	6	187	75	731
Kenya	54	87	5	286	8	440
Maroc	1 027	700	10	176	17	1 930
Nigeria (Rép. féd. du)	116	152	15	214	75	572
Sénégal	236	230	8	134	11	619
Somalie	162	277	( )	( )	309	751
Tunisie	867	532	9	134	41	1 583
Autres pays d'Afrique	1 213	1 196	53	1 956	276	4 620
Asie	**3 710**	**5 320**	**471**	**6 109**	**1 112**	**16 722**
Afghanistan	141	176	4	68	156	545
Chine	350	606	55	815	77	1 903
Inde	262	660	229	835	7	1 993
Irak	200	184	( )	( )	109	573
Iran	203	237	6	161	51	658
Japon	299	582	28	479	-	1 388
Liban	168	212	( )	57	( )	448
Pakistan	105	155	10	322	33	625
Philippines	409	313	6	936	6	1 670
Sri Lanka	296	193	( )	( )	143	808
Syrie	49	131	( )	( )	370	611
Thaïlande	284	188	3	122	-	597
Viet nam	199	150	( )	114	( )	476
Autres pays d'Asie	745	1 533	107	1 888	154	4 427
Océanie	**147**	**257**	**39**	**424**	**-**	**867**
Apatrides ou inconnue	**11**	**16**	**-**	**1**	**78**	**106**

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

COLLECTION : **ANALYSES**

SÉRIE : **COMMUNICATIONS STATISTIQUES**

NUMÉROS PARUS

2007	32	Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003 *Principaux résultats pour le canton de Genève*
	33	Les revenus à Genève en 2003 *Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire*
	34	Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004 *Analyse comparative de leurs déterminants*
2008	35	Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
	36	Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève *Logements, ménages et revenus*
	37	Mariages et divorces *Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques*
2011	38	Les Genevois et leur santé *Enquête suisse sur la santé 2007*
	39	Projections démographiques pour le canton de Genève *Population résidante de 2010 à 2040*
	40	Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008 *Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008*
	41	Statistique suisse de l'aide sociale *Résultats pour le canton de Genève en 2009*
2012	42	La précarité à Genève dans une optique territoriale
	43	Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève *Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010*
	44	La culture à Genève : éléments statistiques
	45	Les Genevois et le travail *Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009*
2013	46	La construction dans le canton de Genève *50 ans d'observation statistique*
	47	Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
2014	48	Les ménages dans le canton de Genève *Résultats du relevé structurel 2011*
	49	Revenu et fortune à l'âge de la retraite *Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010*
2015	50	Les Genevois et leur santé *Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012*
2016	51	Conditions d'habitation en 2011 - 2013
	52	La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
	53	Projections démographiques pour le canton de Genève *Population résidante de 2016 à 2040*
	54	Enquêtes sur les familles et les générations 2013

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : http://www.ge.ch/statistique

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre.

Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 15 pages, diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Disponible en format numérique seulement.

COLLECTION ANALYSES

Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève. Disponible en format numérique seulement.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Disponible en format numérique seulement.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

Département présidentiel
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias, CH - 1227 Les Acacias
Case postale 1735, CH - 1211 Genève 26
Tél. +41 22 388 75 00 • Fax +41 22 388 75 10
statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

StatistiqueGenève

Papier recyclé